

# France-Belgique : avantage Bruxelles ?

La fiscalité belge, particulièrement favorable aux collectionneurs, séduit de nombreux exilés français qui, à leur tour, attirent des marchands français



Le siège de la Commission Européenne, à Bruxelles. © Photo : Scott Denton.

L'absence d'impôt de solidarité sur la fortune, l'imposition très faible sur les donations et les successions, ou encore la non imposition des plus-values sur les biens culturels dépendant du patrimoine privé, rendent la Belgique attractive sur le plan fiscal en comparaison de la France. Maître Manoël Dekeyser, fondateur du cabinet belge Dekeyser et Associés, spécialisé en droit fiscal et patrimonial, estime que sur les 200 000 expatriés français en Belgique, le plus souvent pour des raisons professionnelles, environ 10 % d'entre eux ont rejoint le « plat pays » pour des raisons liées principalement à la gestion et à la jouissance de leur patrimoine. Un grand collectionneur d'art, de nationalité française, installé depuis plusieurs années à Bruxelles, résume ainsi les avantages de la capitale européenne : « À Bruxelles, un amateur d'art peut affiner sa collection sans créer un effet domino fiscal majeur, jouir de ses œuvres d'art sans contraintes spatiales liées au coût de l'immobilier, et ce dans un environnement où la vie est facile et libre. » Au-delà des chiffres, les Français ayant rejoint Bruxelles pour des raisons financières citent d'autres aspects qui leur semblent d'égale importance, comme la sim-

nu du fait de l'obligation de déclaration fastidieuse et continue du patrimoine personnel ». En Belgique, ils estiment que la possession visible de leur patrimoine, œuvres d'art comprises, ne sera jamais stigmatisée comme elle pourrait l'être en France.

### Les marchands d'art suivent leurs clients

L'arrivée de fortunes françaises en Belgique aurait conduit certaines banques privées parisiennes à ouvrir des bureaux à Bruxelles afin de garder le contact avec leurs clients. Certains sont de grands collectionneurs d'art. Un observateur belge évoque les salles de ventes locales, de plus en plus fréquentées « par des personnes dont l'accent révèle l'origine ». François Tajan, coprésident de la maison Artcurial, qui a ouvert en début d'année une antenne à Bruxelles, justifie ce développement à double titre : l'importance du terrain patrimonial artistique des Belges de souche, mais aussi le désir de rester proche de clients français de la maison de ventes désormais établie dans la capitale européenne. La galeriste Nathalie Obadia, présente à Paris et Bruxelles, évoque des Français habitués de sa galerie parisienne, qui, tout récemment installés en

che, l'immobilier belge permet de limiter les frais fixes d'une galerie qui peut alors prendre plus de risques et suivre de très jeunes artistes. »

Dirigeant le bureau de Christie's à Bruxelles, Roland de Lathuy confirme que l'arrivée de français fortunés en Belgique a généré un surcroît d'activité pour son équipe locale. « Tout comme cela fut le cas avec la vague d'expatriés néerlandais entre 1980 et 1995, la vague d'expatriés français se révèle active dans le marché de l'art local et international. Ils sont très présents sur le segment clé de l'art d'après-guerre et contemporain, tant à l'achat qu'à la vente ».

Une tendance confirmée par Hubert d'Ursel, Président de Sotheby's Belgique : « L'importance des collections belges, notamment celles d'art contemporain, implique que les collectionneurs nationaux sont à l'origine de la majeure partie des transactions que nous suivons. Néanmoins, 20 % d'entre elles concernent des résidents étrangers, et plus particulièrement des Français et des Néerlandais ».

### En quête d'une plus grande liberté d'innover

À une fiscalité patrimoniale attractive, drainant des Français fortunés dont de grands collectionneurs actifs tant sur le marché international que sur le marché local belge, s'ajoute un autre atout pour la capitale européenne : le sentiment qu'elle donne de pouvoir plus facilement qu'en France entamer un nouveau chapitre. Président de Millon et Associés, Alexandre Millon ne justifie pas nécessairement la toute récente ouverture de son antenne bruxelloise par le fait de suivre ses clients français résidant en Belgique. Il évoque plutôt « l'envie de voir autre chose, de pratiquer une compétence française en appliquant de nouvelles recettes ». Il cite sa nouvelle vente intitulée « L'Univers de l'homme »,

qui couvrira plusieurs spécialités dont les vins et spiritueux ou la chasse, mais aussi les cigares, qu'il n'a pas le droit de disperser aux enchères en France. Loin d'être

un exilé fiscal, l'artiste français Benjamin Spark vante aussi les mérites bruxellois. Las de la vie parisienne, de se sentir dévalorisé aux yeux de ses compatriotes du

fait de son statut d'artiste, et dans l'impossibilité de trouver un lieu convenable et économiquement accessible qui pourrait lui servir d'atelier, il décide il y a sept ans de s'installer à Bruxelles. Il y trouve un bel atelier au cœur de la ville, où les collectionneurs lui rendent spontanément visite après un vernissage dans les galeries voisines. Sa carrière prend un nouvel essor dès son arrivée en Belgique. L'appétit des Belges pour l'art contemporain, leur réactivité et leur rapidité de décision concernant l'acquisition d'une œuvre, leur attrait pour les jeunes artistes, contribuent à donner de la capitale européenne l'image d'une cité en mouvement, dynamique, tournée vers l'avenir. Alors que reste-t-il à l'Hexagone ? Un Bruxellois déclare : « La Belgique n'a malheureusement pas un tissu culturel aussi dense que celui de la France. » Des propos dits avec la simplicité et la courtoisie propres à nos voisins.

**Emmanuelle Vidal-Delagneau**  
Présidente d'Adeona,  
Gestion de patrimoine  
artistique et culturel



## « Les expatriés français représentent 25 % du CA des galeries bruxelloises

PLICITÉ (les prélèvements libératoires sont effectués à la source, évitant les contraintes administratives), la stabilité juridico-fiscale (inutile de devoir s'entourer d'une batterie de conseillers pour comprendre les changements législatifs), et plus encore la liberté individuelle retrouvée, après avoir eu le sentiment en France d'être « culpabilisés et mis à

Belgique, ont naturellement assisté au vernissage de son exposition bruxelloise consacrée à Andres Serrano. « Bien que les expatriés français représentent environ 25 % du chiffre d'affaires de ma galerie bruxelloise, ce n'est pas à l'origine pour les suivre que j'ai ouvert une antenne en Belgique, car nous vendons très bien en France. En revan-

**ECKMAN**  
art & insurance

NOTRE PATRIMOINE EST UNE RICHESSE. LE PRÉSERVER EST UN ART.

BRUXELLES - GENÈVE - PARIS  
art@eckman.eu | eckman.eu